



**ACADÉMIE
DE NANCY-METZ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
des Vosges

**Demande d'exercer à temps partiel
SUR AUTORISATION
Année scolaire 2022-2023**

1^{ère} demande Renouvellement

NOM : _____ Prénom : _____

Affectation actuelle : _____

Fonction : _____ (si poste de direction, préciser le nombre de classes)

Sollicite l'autorisation d'exercer à temps partiel à compter du 01/09/2022 pour la durée de l'année scolaire :

Motif de la demande :

Médical Social Familial Période préalable à la fin de carrière

Autre (à préciser) : _____

Observations / informations particulières (si nécessaire un courrier complémentaire peut être joint à la demande ainsi que toutes pièces que vous jugerez utile) :

.....
.....
.....
.....

Si vous sollicitez un temps partiel sur autorisation pour raisons médicales ou pour raisons sociales, vous devez fournir tout élément susceptible d'éclairer votre demande. Dans ce cadre, il convient d'adresser directement ces éléments, accompagnés de la copie du présent formulaire au service de médecine de prévention du Rectorat (ce.medecine-prevention@ac-nancy-metz.fr) ou à l'assistante sociale des personnels, Madame Compte.

Demande adressée au service de médecine de prévention le :

Demande adressée au service social le :

Surcotation (voir Annexe 5):

Je souhaite surcoter pour la période considérée

oui non

je souhaite des renseignements sur la surcotation

Temps partiel dans un cadre hebdomadaire

Enseignants exerçant en école ou établissement spécialisé

Nombre de demi-journées libérées souhaitées (cocher la case correspondante)

Si vous ne connaissez pas l'organisation de votre école à la rentrée 2022, remplissez les deux options

École à 9 demi-journées

École à 8 demi-journées

2 demi-journées

2 demi-journées

4/5 demi-journées

4 demi-journées

A retourner pour le 31 mars 2022 sous couvert de l'IEN de circonscription



**ACADÉMIE
DE NANCY-METZ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
des Vosges

**Demande d'exercer à temps partiel
SUR AUTORISATION
Année scolaire 2022-2023**

Enseignants exerçant en SEGPA ou en EREA

Nombre d'heures travaillées souhaitées : _____ heures / _____ heures

Temps partiel dans un cadre annuel

50% dans le cadre annuel : **une moitié de l'année non travaillée, l'autre moitié à temps complet**

période travaillée choisie (voir calendrier en Annexe) : début d'année scolaire fin d'année scolaire

80% dans le cadre annuel : **une période libérée dans l'année et le reste de l'année à temps plein**

(voir calendrier en Annexe) période 1 période 2 période 3 période 4 période 5

80% dans le cadre annuel : **2 demi-journées libérées par semaine et complément horaire à définir sur l'année**

Choix alternatif

IMPORTANT : compte tenu des contraintes liées à l'organisation du service à temps partiel dans un cadre annuel, les demandeurs doivent **OBLIGATOIREMENT** faire connaître un choix alternatif en cas de refus :

temps complet temps partiel dans un cadre hebdomadaire avec demi-journées libérées

Cas particulier des directions de 4 classes et plus et des titulaires remplaçant

En cas de maintien ou d'obtention d'un poste de direction déchargée ou de titulaire remplaçant
Je donne priorité à mon poste au temps partiel

Date :

Signature de l'enseignant

AVIS de l'Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription de :

- Favorable
 Défavorable

Date :

Motif :

Signature de l'EN de circonscription :

Décision DASEN après consultation de la commission :

- Favorable
 Défavorable

Date :

A retourner pour le 31 mars 2022 sous couvert de l'EN de circonscription